SYNDICAT MIXTE
EAUX ET RIVIÈRES
DE L'ENTRE 2 MERS



RAPPORT D'ACTIVITE 2025 – SMER-E2M

E-mail: administratif@smer-e2m.fr
Site web: www.smer-e2m.fr
Tél. : 05 57 84 89 54
11 Avenue du 8 mai 1945
33420 BRANNE

TABLE DES MATIÈRES

PRESENTATION DU SYNDICAT *3*

Chiffres clés 3

Nos missions GEMAPI 3

Territoire d'action depuis 2023 3

GOUVERNANCE ET TERRITOIRES *4*

Notre équipe 4

EN BREF 2025 ..... *8*

ÉTAT FINANCIER *39*

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 39

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 43

BILAN JOURNALIER DU SERVICE TECHNIQUE *46*

BILAN JOURNALIER DU SERVICE ADMINISTRATIF *49*

PERSPECTIVES 2026 ..... *51*

LE SYNDICAT

Chiffres clés

- Création du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre deux Mers : 2013
- 7 EPCI constituent le territoire d'intervention du SMER
- 95 communes en mars 2025
- 15 bassins versants
- 575 km de cours d'eau et 675 km² de bassins versants

Nos missions GEMAPI

Item I : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

Item II : L'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

Item V : La défense contre les inondations à l'exclusion de l'axe Dordogne et de ses systèmes d'endiguement et/ou aménagements hydrauliques ;

Item VIII : La protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Territoire d'action depuis 2023

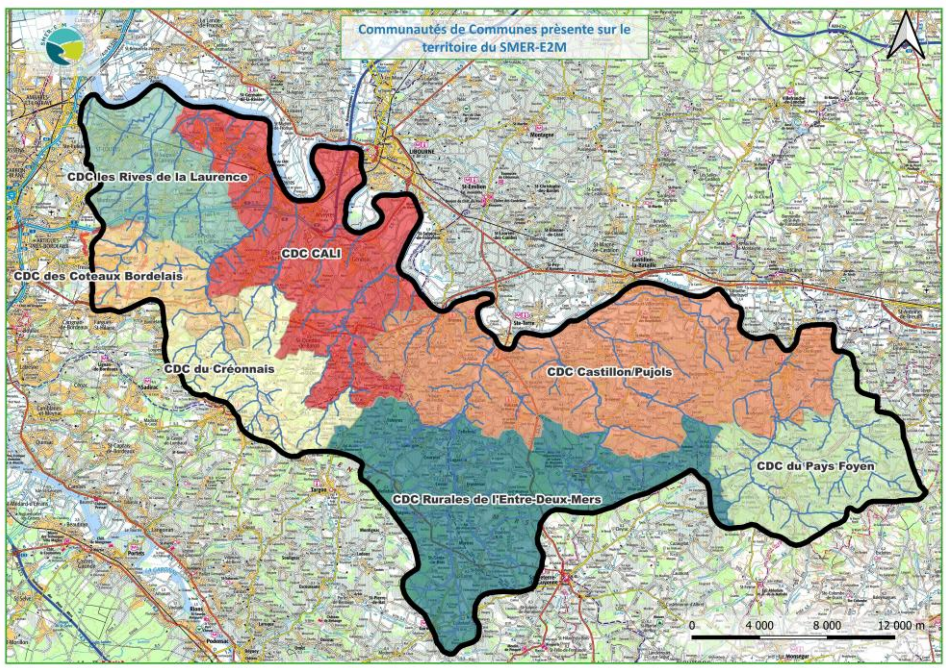

Figure 1 : Territoire du SMER E2M

GOUVERNANCE ET TERRITOIRES

Notre équipe

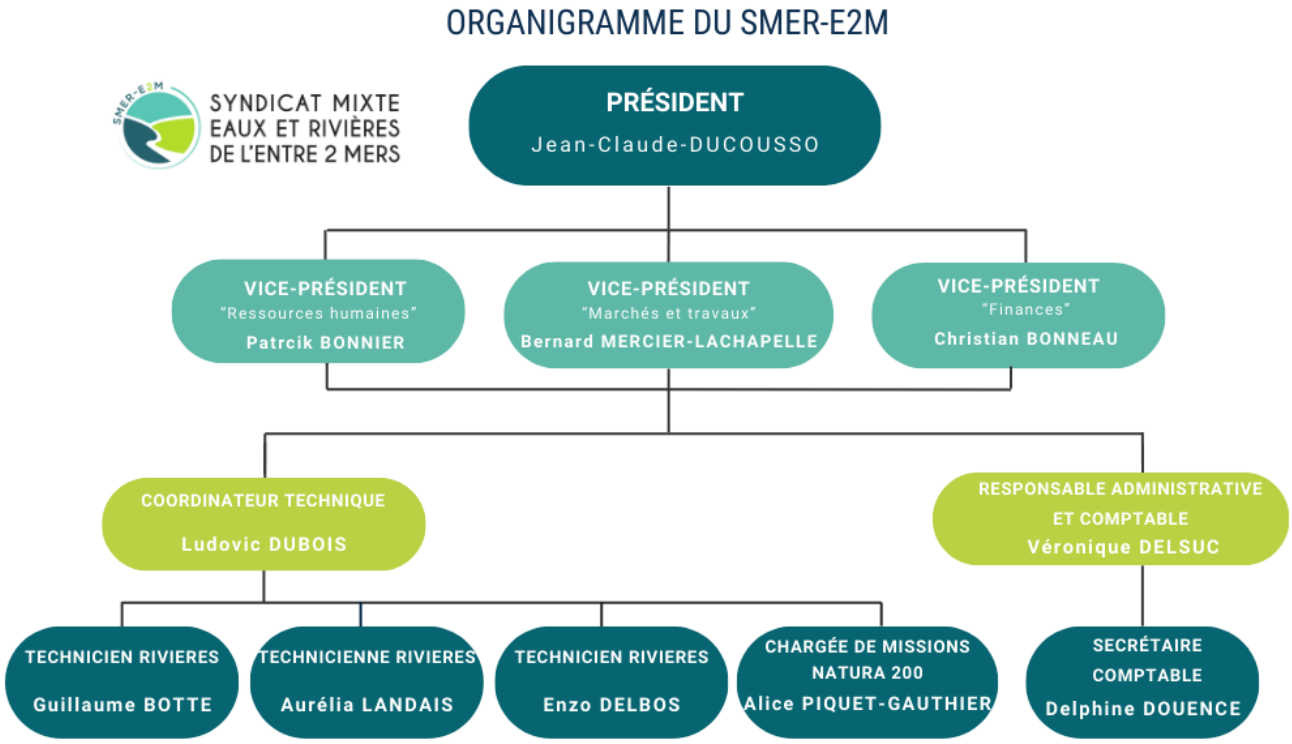

Figure 2 : Organigramme de la structure

En 2025, Pauline Gillaizeau (coordinatrice technique) a fait une demande de disponibilité et a été remplacée en interne par Ludovic Dubois. En complément, Enzo Delbos a été recruté pour travailler sur les bassins versants de l'Engranne et de la Gamage.

Une stagiaire de master 1ère année, Evi Sokolakis, a été accueillie sur une durée totale de six mois sur la thématique de la caractérisation des zones de sources. Le travail mené devra se poursuivre au cours d'un deuxième stage.

Les techniciens et l'animatrice N2000 sont répartis ainsi sur le territoire du SMER :

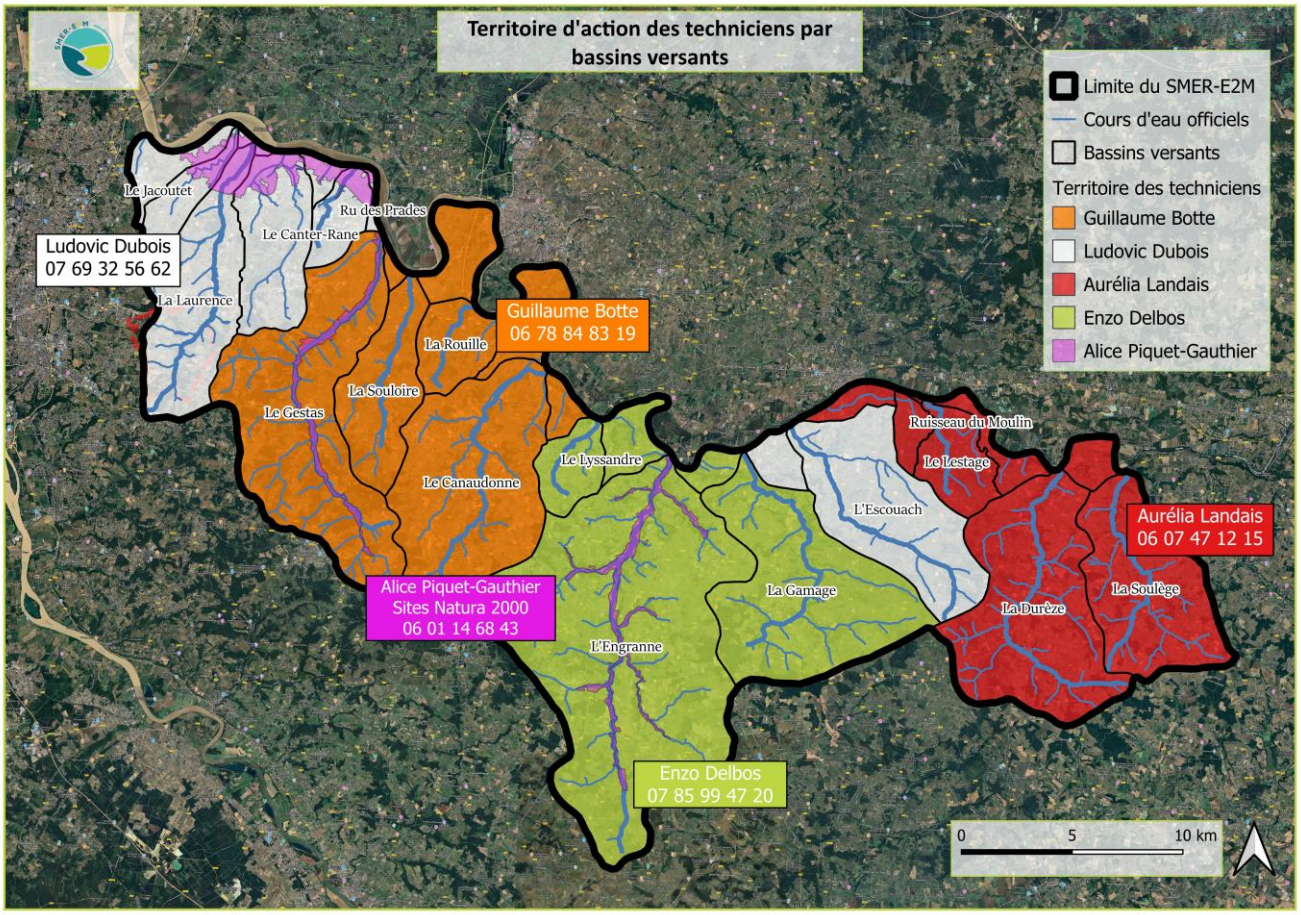

Figure 3 : Répartition techniciens

Nos EPCI membres

Communes	Bassins versants	Linéaire de cours d'eau (km)	Surface (km^2)
CDC Rurales de l'Entre Deux Mers			
BAIGNEAUX, BELLEBAT, BELLEFOND, BLASIMON, CASTELVIEL, CAZAUGITAT, CESSAC, COIRAC, COURPIAC DAUBEZE, FALEYRAS, FRONTENAC, GORNAC, LUGASSON, MARTRES, MAURIAC, ROMAGNE, SAINT-ANTOINE-DU-QUEYRET, SAINT-BRICE, SAINT-GENIS-DU-BOIS, SAINT-SULPICE-DE-POMMIERS, SAUVETERRE-DE-GUYENNE, SOUSSAC	**BV Engranne**	71.5 km 70%	100.5 km^2 76%
	BV Gamage	25.3 km 52%	24.9 km^2 42%
	BV Durèze	4 km 6%	3.5 km^2 5.8%
	BV Escouach Romédol	4.5 km 14%	4.15 km^2 10%
CDC PAYS FOYEN			
AURIOLLES, CAPLONG, LANDERROUAT, LISTRAC-DE-DUREZE, MASSUGAS, PELLEGRUE, SAINT-AVIT-DE-SOULEGE, SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG	**BV Durèze**	38 63%	37 60%
	BV Escouach Romédol	2.4 7%	2.3 5%
	BV Soulège	33.3 85%	35 88%
CALI			
ARVEYRES, CADARSAC, DAIGNAC, DARDENAC, ESPIET, GENISSAC, IZON, MOULON, NERIGEAN, SAINT GERMAIN DU PUCH, SAINT-QUENTIN-DE, BARON, TIZAC-DE-CURTON, VAYRES	**BV Canaudonne**	28.5 59%	36 61%
	BV Gestas	22 24%	17 23%
	BV Cante-Rane	8.5 40%	6.2 26%
	BV Ru des Prades	5 94%	2 23%
	BV Ru de Hondeyre	1.12 100%	1.67 100%
	BV Souloire	9 47%	13.3 58%
	BV Rouille	8.06 100%	12.67 100%
CDC du Créonnais			
CREON, CURSAN, LA SAUVE, LE POUT, SADIRAC, BARON, BLESIGNAC, SAINT-LEON, LOUPES, CAMIAC-ET-SAINT-DENIS	**BV Canaudonne**	16 33%	15 25%
	BV Gestas	33 36%	29.4 41%
	BV Souloire	10.9 53%	11 46%
CDC COTEAUX BORDELAIS			
CAMARSAC, CROIGNON, SALLEBOEUF, POMPIGNAC, BONNETAN, FARGUES ST HILAIRE, TRESSES*	**BV Gestas**	35 27%	20 27%
	BV Laurence	18.2 40%	16.5 45%
	BV Cante-Rane	0.6 3%	0.3 1%
CDC LES RIVES DE LA LAURENCE			
BEYCHAC ET CAILLAU, MONTUSSAN, ST SULPICE ET C., YVRAC, ST LOUBES	**BV Gestas**	12 13%	5.8 8%
	BV Laurence	27.5 60%	20 55%
	BV Cante-Rane	12 57%	7 77%
	BV Ru des Padres	0.3 6%	7 77%
	BV Canteranne	8.04 100%	7.6 100%

Communes	Bassins versants	Linéaire de cours d'eau (km)	Surface (km²)
CDC CASTILLON PUJOLS			
BRANNE, BOSSUGAN, CABARA, CIVRAC-SUR-DORDOGNE, COUBEYRAC, DOULEZON, FLAUJAGUES, GENSAC, GUILLAC, GREZILLAC, JUGAZAN, JUILLAC, LUGAIGNAC, MERIGNAS, MOULIETS-ET-VILLEMARTIN, NAUJAN-ET-POSTIAC, PESSAC-SUR-DORDOGNE, PUJOLS, RAUZAN, RUCH, SAINT-AUBIN-DE-BRANNE SAINTE-FLORENCE, SAINTE-RADEGONDE, SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC, SAINT-PEY-DE-CASTETS, SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS	**BV Engranne**	28.5 km 28%	30.6 km² 24%
	BV Gamage	48.3 km 48%	35.6 km² 58%
	BV Durèze	18.3 km 28%	19.4 km² 32.5
	BV Escouach Romédol	26.6 km 79%	35.4 km² 85%
	BV Soulège	5.6 km 15%	4.7 km² 12%
	BV Canaudonne	4 km 8%	4.3 km² 7%
	BV Lyssandre	7.6 km 100%	11.53 km² 100%

EN BREF 2025

- Lancement de l'inventaire des zones humides
- Travaux d'hydromorphologie sur la Durèze
- Arasement de seuil sur le Gestas et sur l'Escouach pour restaurer la continuité écologique
- Aménagement de zones d'expansion de crues sur la Durèze
- Restauration de ripisylve sur de nombreux bassins versants
- Poursuite des études PPG Engranne/Gamage et Laurence/Cante-Rane et Jacoutet
- Etude de la Restauration de la Continuité Ecologique sur le Canaudonne, la Durèze et la Soulège
- Etude sur la renaturation du Louineau
- Protection de berge (peine végétal) sur le Gestas
- **R**éalisation d'animations avec le grand public et les scolaires et communication : affiches sur les bassins versants, web séries, maquette hydraulique
- Lancement du second plan de gestion de la zone humide de Laubesc

LES ACTIONS REALISEES PAR BASSIN VERSANT / EPCI

BASSINS VERSANTS ENGRANNE/GAMAGE (CDC CASTILLON-PUJOLS, CDC RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS, CALI)

Etude renouvellement PPG

Opération en cours

Le premier plan pluriannuel de gestion (PPG) sur les bassins versants de l'Engranne et de la Gamage est arrivé à son terme en décembre 2023. Afin de poursuivre les travaux de restauration des milieux humides et des cours d'eau, le syndicat, accompagné par ses partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Départemental de la Gironde et la Région Nouvelle-Aquitaine), a lancé, le 27 novembre 2023, l'étude du second PPG sur ces bassins versants, afin d'obtenir la Déclaration d'intérêt Général qui permet d'intervenir sur des terrains privés.

Les trois premières phases ont été validées en COPIL, désormais le dossier est en cours d'instruction par le service de la DDTM afin d'obtenir la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) pour l'année 2026.

	Agence de l'Eau AG	**Conseil départemental 33**	**Région NA**	**SMER-E2M**	**Coût total de l'opération**
Taux de participation	30%	30%	20%	20%	**73 371,46 € ttc**
Montant €/HT	16 251,00	14 800,00 €	12 000,00 €	12 228,57 € ht	

Etude hydraulique Ruisseau des Goths

Opération en cours

Cette étude hydraulique avec plusieurs occurrences, doit donner lieu au dimensionnement du gabarit du ruisseau des Goths sur une portion située en limite communale de Branne, Cabara et Saint Aubin de Branne. Ce projet doit permettre de limiter les inondations de la route départementale (D18), en déplaçant le cours d'eau dans son talweg d'origine.

La phase 2 devra permettre la rédaction de l'avant-projet détaillé (AVP), du projet coconstruit avec le maitre d'Ouvrage.

La troisième phase sera la rédaction d'un dossier Loi sur l'eau avec son dépôt et son suivi jusqu'à l'obtention de l'autorisation de travaux part Les services de l'Etat.

La phase optionnelle reprend la mission de maitrise d'œuvre dans le cadre des travaux.

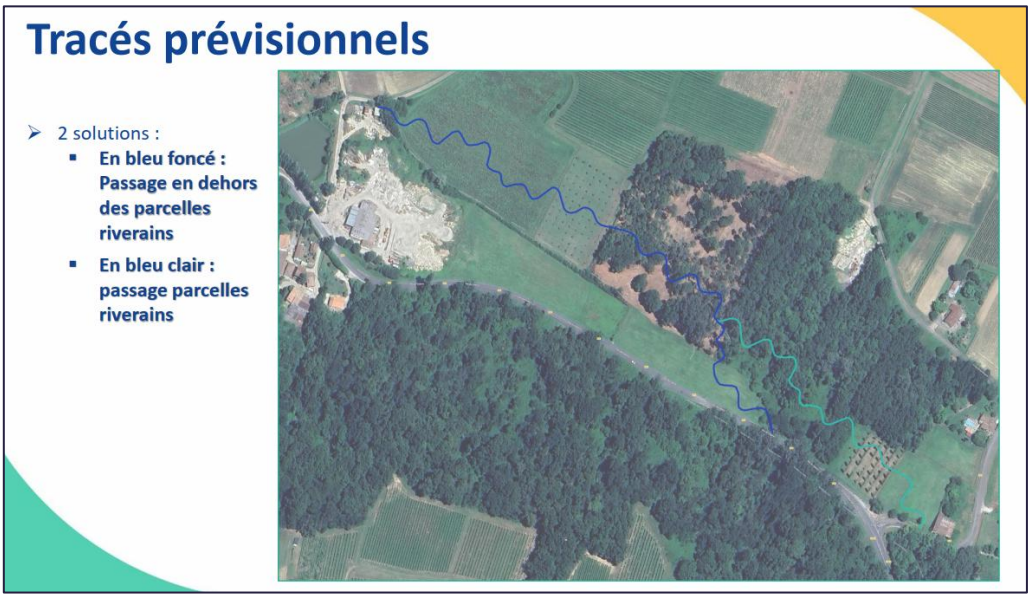

	Agence de l'Eau AG	Fonds Vert	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation prévisionnel	50 %	25 %	25 %	**51 367,50 € ttc**
Montant €/HT	21 403,12 €	10 701,56 €	10 701,56 € ht	

Zone humide de Laubesc

• Etude 2ème plan de gestion de Laubesc

Opération terminée

Le second plan de gestion a été validé par l'ensemble des membres du COPIL en fin d'année 2025.

Ce nouveau plan de gestion permettra d'inscrire l'évolution du site dans une nouvelle dynamique.

	Agence de l'Eau AG	Conseil départemental 33	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	30 %	50 %	20 %	**21 804,00 € ttc**
Montant €/HT	6 201,00 €	10 335,00 €	4 134,00 € ht	

• Travaux d'aménagement et d'entretien de Laubesc

Opération terminée

En 2025, les travaux de finition du sentier d'interprétation ont été réalisés afin d'améliorer la qualité du parcours et de renforcer la sensibilisation du public aux enjeux écologiques de la zone humide. Ces aménagements permettent une meilleure découverte des milieux naturels.

Par ailleurs, le parking situé en partie basse du site a fait l'objet d'une réhabilitation. De nouvelles barrières ont été installées afin de structurer les accès, de réguler le stationnement et de sécuriser l'accueil du public. Ces aménagements contribuent à améliorer les conditions d'accueil du public.







	Agence de l'Eau AG	CDC Rurales E2M communes de Cessac et Courpiac	Cout total de l'opération
Taux de participation prévisionnel	50 %	50 %	**18 238,94 € ttc**
Montant €/HT	8 352,68 €	8 352,68 €	

- **Remise en état de l'observatoire et entretien de la zone humide**

Opération en cours

La réhabilitation de l'observatoire a également été engagée afin d'améliorer les conditions d'observation de la faune tout en limitant le dérangement des espèces présentes dans la zone humide. Dans ce cadre, des silhouettes d'oiseaux ont été installées au niveau de l'observatoire. Ces supports pédagogiques permettent de faciliter l'identification des espèces par le public.

Par ailleurs, une fauche annuelle est réalisée dans le cœur de la zone humide afin de maintenir le milieu ouvert et d'éviter la fermeture progressive de la zone par la végétation. Cette gestion permet de conserver des conditions favorables à l'observation de la faune et de la flore spécifique.







	Agence de l'Eau AG	Conseil départemental 33	CDC Rurales E2M communes de Cessac et Courpiac	Coût prévisionnel de l'opération
Taux de participation prévisionnel	50 %	30%	20 %	**84 000 € ttc**
Montant €/HT	35 000,00 €	21 000,00 €	14 000,00 €	

BASSINS VERSANTS DUREZE/SOULEGE/ ESCOUACH/ LESTAGE (CDC du Pays Foyen, CDC Castillon-Pujols, CDC Rurales de l'Entre Deux Mers)

Etude hydraulique sur le cours d'eau du Turon-Gabardon

Opération en cours

L'étude porte sur la réalisation d'une étude hydraulique sur le bassin versant du ruisseau de Turon-Gabardon (affluent du Lestage) situé sur les communes de Sainte-Radegonde, Juillac et Flaujagues, en Gironde, et d'un projet pour la renaturation d'un tronçon du cours d'eau.

Elle doit permettre :

- De définir et élaborer le projet global de renaturation du ruisseau dans le secteur Ramonet-La Petite Baugerie et route départementale 130 (RD130) sur la commune de Flaujagues, action identifiée dans le PPG Escouach Lestage Durèze Soulège (DIG 2024).
- Mieux comprendre les phénomènes d'inondation sur ce territoire pour engager des actions pour prévenir et limiter ce phénomène d'inondation dans un contexte de sécurisation des biens et des personnes.
- Proposer une aide à la décision pour définir les niveaux de risque acceptables financièrement et socialement, cette réflexion aboutira sur la mise en place de niveaux d'alerte de gestion de crise, afin de les intégrer dans les Plans Communaux de Sauvegarde des communes du bassin versant.
- Proposer des solutions permettant de réduire ou de gérer les inondations (gestion foncière pour maîtriser les ruissellements, rétention amont, renaturation hydromorphologique, gestion des débordements, système d'alerte…) ;
- Présenter les avantages et les inconvénients techniques, administratifs et financiers de chaque solution envisagée pour gérer l'inondation ;
- Préciser l'emplacement, le dimensionnement et la localisation des aménagements retenus, ainsi que leur emprise foncière ;

L'étude doit se terminer au printemps 2026.

	Agence de l'Eau AG	**Fonds vert**	**SMER-E2M**	**Coût total de l'opération**
Taux de participation	50 %	25 %	25 %	**75 000,00 € ttc**
Montant €/HT	31 250,00 €	15 625,00 €	15 625,00 € ht	

Etude de la restauration de la Continuité Ecologique sur les bassins versants de la Durèze et de la Soulège

Opération en cours

Le SMER-E2M a engagé une étude de diagnostic portant sur plusieurs ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique sur les cours d'eau de la Durèze et de la Soulège. Cette démarche vise à accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre de projets de restauration de la continuité écologique (RCE) à l'échelle d'un même bassin versant.

L'étude comprend un état des lieux et un diagnostic des ouvrages, l'identification des enjeux et des objectifs de gestion, ainsi que la définition des actions nécessaires à leur mise en conformité, conformément à l'article L.214-17 III du Code de l'environnement.

L'anguille constitue l'espèce migratrice cible de cette étude. Plusieurs solutions techniques pourront être envisagées selon les sites (dérasement, arasement partiel aménagé, contournement ou dispositifs de franchissement). Les scénarios proposés viseront prioritairement à rétablir la continuité écologique pour les espèces et le transit sédimentaire.

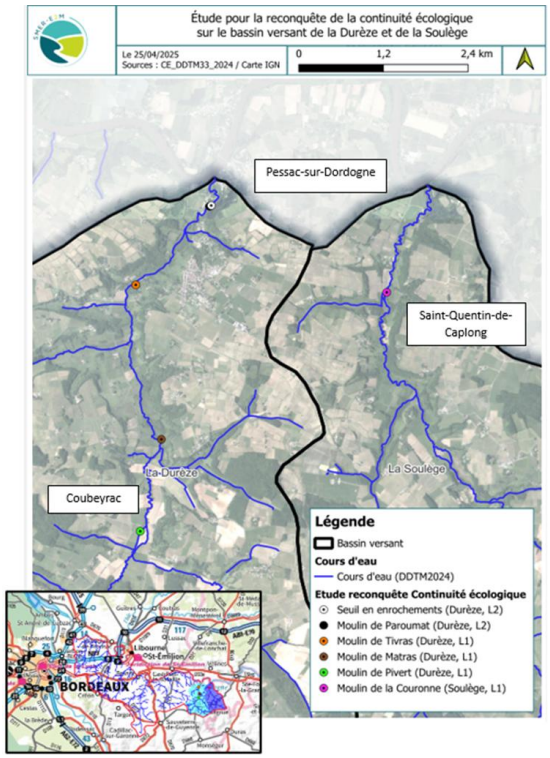



	Agence de l'Eau AG	Fonds vert	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	25 %	25 %	**95 130,00 € ttc**
Montant €/HT	39 637,50 €	19 818,75 €	19 818,75 € ht	

Travaux de restauration de la végétation sur la Durèze

Opération terminée

Des travaux de restauration de la ripisylve classique ont été réalisés sur près de 1,5 km pour enlever les embâcles gênants, favoriser le bon écoulement des eaux du ruisseau et favoriser le rajeunissement de la ripisylve sur les communes de Gensac, Coubeyrac et Massugas.

- Coupes sélectives des arbres penchés, affouillés ou déstabilisés, présentant des risques de chutes en travers du cours d'eau,
- Coupes sélectives des arbres implantés sur les berges « sensibles » à l'érosion afin d'alléger le poids de la végétation,
- Allégement des cépées (notamment des noisetiers et aulnes glutineux),
- Enlèvement d'embâcles à enjeux (certains seront laissés suivant leurs emplacements),
- Débroussaillage ponctuel des berges, en particulier en amont et aval des ouvrages de franchissement routier.
- Abattage ponctuel des essences exogènes du type « peuplier de culture, robinier faux acacia, érable negundo, etc. »,
- Ramassage des déchets,
- La gestion des rémanents (branches et bois non valorisables)



	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	%	**9 150,00 € ttc**
Montant €/HT	3 812,50 €	1 525,00 €	2 287,50 € ht	

Création de zones d'expansion de crues sur la Durèze

Opération terminée

Des travaux de réhabilitation des zones d'expansion de crues ont été engagés sur la partie amont du bassin versant de la Durèze, dans une logique de gestion intégrée et durable du risque inondation. Ces aménagements consistent notamment à restaurer le fonctionnement naturel des plaines alluviales en redonnant de l'espace au cours d'eau par la suppression des contraintes latérales, et en favorisant l'infiltration ainsi que le stockage temporaire des eaux en période de fortes précipitations.

Les effets positifs de cette opération ont pu être observés dès cet hiver, notamment lors des crues survenues en février 2026. À cette occasion, les zones restaurées ont joué pleinement leur rôle d'expansion en absorbant une partie significative des volumes d'eau excédentaires, contribuant ainsi à réduire les débits de pointe en aval.

Ce type de réalisation s'inscrit dans une démarche plus globale de restauration des fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques. En réactivant les processus naturels de ralentissement des écoulements, de dissipation de l'énergie hydraulique et de recharge des nappes, elles favorisent également le retour de milieux humides riches en biodiversité.





	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**8 181,54 € ttc**
Montant €/HT	3 408,97 €	1 363,59 €	2 045,38 € ht	

Travaux hydromorphologiques sur la Durèze

Opération terminée

Une opération de restauration hydromorphologique a été menée sur la Durèze sur près de 100 mètres linéaires.

Un déficit important en granulométrie a été diagnostiqué, conduisant à la mise en œuvre d'une action de recharge du lit mineur.

Intérêts :

- Pour resserrer l'écoulement afin de redonner de la dynamique au cours d'eau
- Limiter les érosions latérales
- Améliorer la qualité de l'eau
- Offrir des habitats aux espèces aquatiques

Ce genre d'intervention vise avant tout à accompagner la rivière en l'aidant à retrouver son fonctionnement naturel. Ensuite, elle façonne son lit à sa manière au gré des crues.

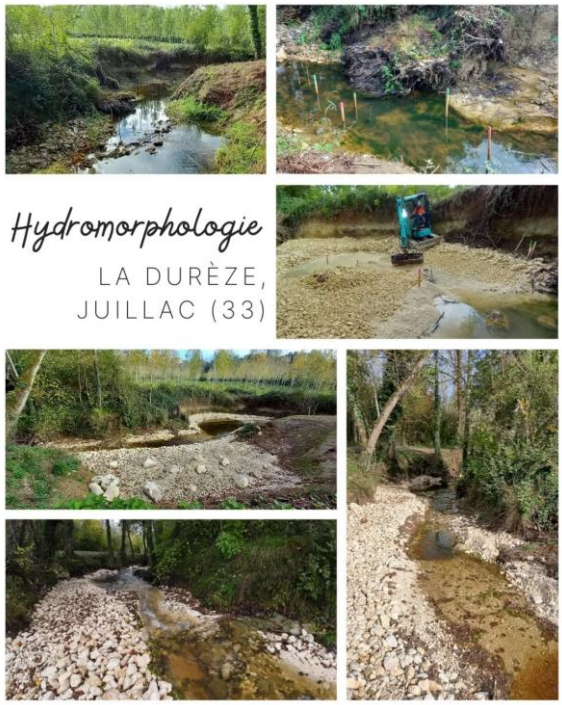

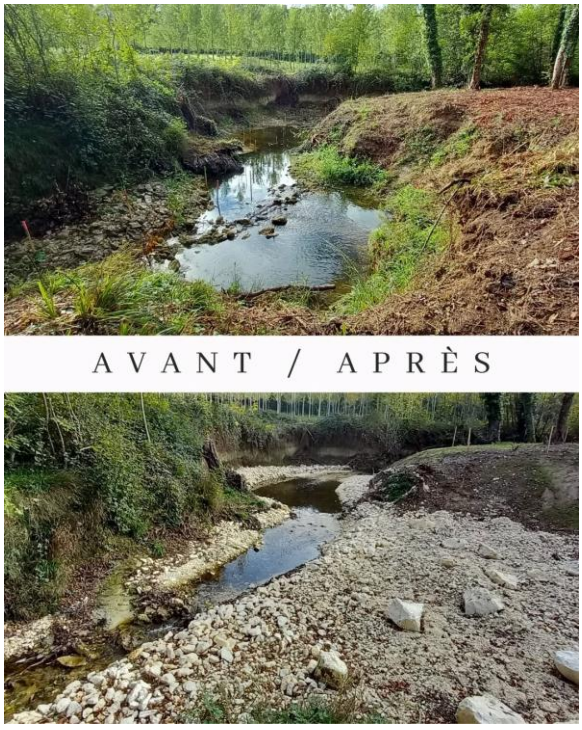

	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**34 092,00 € ttc**
Montant €/HT	14 205,00 €	5 682,00 €	8 523,00 € ht	

Travaux de restauration de la végétation sur le Ruisseau du Moulin

Opération terminée

Des travaux de restauration de la ripisylve classique ont été réalisés sur près de 1,5 km pour enlever les embâcles gênants, favoriser le bon écoulement des eaux du ruisseau et favoriser le rajeunissement de la ripisylve sur la commune de Mouliets-et-Villemartin.

- Coupes sélectives des arbres penchés, affouillés ou déstabilisés, présentant des risques de chute en travers du cours d'eau,
- Coupes sélectives des arbres implantés sur les berges « sensibles » à l'érosion afin d'alléger le poids de la végétation,
- Allégement des cépées (notamment des noisetiers et aulnes glutineux),
- Enlèvement d'embâcles à enjeux (certains seront laissés suivant leurs emplacements),
- Débroussaillage ponctuel des berges, en particulier en amont et aval des ouvrages de franchissement routier.
- Abattage ponctuel des essences exogènes du type « peuplier de culture, robinier faux acacia, érable negundo, etc. »,
- Ramassage des déchets,
- La gestion des rémanents (branches et bois non valorisables)



Avant ↑ Après ↓



	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**8 000,00 €*non soumis à TVA**
Montant €/HT	4 000,00 €	1 600,00 €	2 400,00 €	

Arasement du seuil Escouach

Opération terminée

Un seuil situé à la confluence entre l'Escouach et la Dordogne a été supprimé. Il était uniquement franchissable lors des coefficients de marée importants.

L'arasement complet du seuil permet d'obtenir une libre circulation totale tant au niveau sédimentaire que piscicole.

Cette action s'inscrit dans la dynamique menée en 2024 sur ce territoire où le seuil de l'ancienne station de pompage a été arasé quelques centaines de mètres en amont.



	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**3 340,00 € ttc**
Montant €/HT	1 391,66 €	556,66 €	835,00 € ht	

Entretien de la ripisylve sur l'Escouach

Opération terminée

Des travaux d'entretien de la ripisylve classique ont réalisés sur près de 2 km pour enlever les embâcles gênants et favoriser de bons écoulements du cours d'eau sur les communes de Saint-Pey-de-Castets et Civrac-sur-Dordogne.

Intérêts :

- Enlèvement sélectif des embâcles et des chablis,

- Rajeunissement de la végétation,
- Coupe sélective des arbres morts et dépérissants présentant un risque de chute dans le lit du cours d'eau,
- Un débroussaillage sélectif pour rouvrir le lit et créer des points d'accès,
- L'abattage au cas par cas des essences inadaptées,
- L'arasement sélectif de branches basses et la sélection de rejet de souche,
- L'évacuation des déchets présents dans le ruisseau.



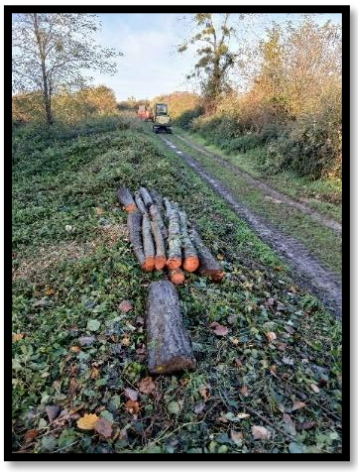

	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**11 880,00 € ttc**
Montant €/HT	4 950,00 €	1 980,00 €	2 970,00 € ht	

Pose de panneaux de nom de cours d'eau sur les bassins versants de la Soulège, de la Durèze et du Lestage

Opération terminée

Dans le cadre de valorisation du réseau hydrographique, une opération de mise en place de panneaux de nom de cours d'eau a été réalisée en bord de route.

Cette intervention a consisté à installer des panneaux signalétiques aux abords de différents cours d'eau du territoire afin d'améliorer leur identification et de sensibiliser le public à leur présence et à leur préservation.

2 mâts avec panneau simple sur le ruisseau du Lestage et 8 mâts avec panneaux doubles sur les ruisseaux de la Durèze, de la Soulège et de la Font de Rolland ont été mis en place.



	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**3 594.49 € ttc**
Montant €/HT	1 499,37 €	599,08 €	898,62 € ht	

Travaux d'urgence

Opération terminée

Des travaux d'urgence ont été effectués sur ce secteur dont :

- Abattage d'acacia sur la Durèze : 420,00 €
- Enlèvement d'embâcle sur la Soulège : 780,00 €
- Entretien des berges sur l'Escouach Romédol situées sur la commune de Saint-Pey-de-Castets et Civrac-sur-Dordogne : 5 460,00 €
- Enlèvement d'une souche sur la Durèze : 840,00 €



Escouach St Pey de Castets







-

	Agence de l'Eau AG	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	50 %	**7 500,00 € ttc**
Montant €/HT	3 645,00 €	3 645,00 €ht	

Reprise d'un seuil

Opération terminée

Le seuil du Moulin de l'Artigues situé sur le Gestas a été abaissé permettant d'améliorer les écoulements dans le bras principal du Gestas sans pour autant engendrer de problèmes dans le bief du Moulin de l'Artigues (alimentation en eau). Le but était de réalimenter en eau le cours principal du Gestas notamment en période d'étiage.





	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**2 526,55 € ttc**
Montant €/HT	1 052,73 €	421,09 €	631,63 €	

Travaux d'urgence

Opération terminée

- Entretien de la ripisylve et débroussaillement sur un bassin d'expansion des eaux (maintenir la digue du bassin dans un bon état)



- Débroussaillement et enlèvement embâcle à la Sauve sur le Gestas



	Agence de l'Eau AG	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	50 %	**3 152,12 € ht**
Montant €/HT	1 590,06 € ht	1 590,06 € ht	

Réalisation d'une protection de berge (peigne végétal)

Opération terminée

Une berge du Gestas était érodée sur la commune de Cursan, menaçant directement un chemin de randonnée très emprunté. En collaboration avec une classe de CAP de la MFR (Maison Familiale Rurale) de l'Entre-Deux-Mers (La-Sauve-Majeure, 33670) les travaux ont consisté à protéger la berge en mettant en place des pieux permettant de maintenir des branches le long de la berge. L'objectif final est de piéger les sédiments dans les branchages au fur et à mesure des montées des eaux.





	Commune de Cursan	**Coût total de l'opération**
Taux de participation	100 %	**499.36 € ttc**
Montant €/HT	416.13 €	

Etude hydraulique sur le cours d'eau du Louineau

Opération en cours

L'étude porte sur la réalisation d'une étude hydraulique sur le bassin versant du Louineau (affluent du Gestas) situé sur les communes de Camarsac, Croignon, Le Pout, Loupes et Sadirac, en Gironde, et d'un projet pour la renaturation d'un tronçon du cours d'eau.

Elle doit permettre :

- De définir et élaborer le projet global de renaturation du ruisseau à partir des lieux-dits "Buzi" et "Rouchon" sur les communes de Camarsac et Croignon, action identifiée dans le PPG Gestas (DIG 2019) mais aussi d'identifier les secteurs de zones d'expansion de crues sur le bassin versant.
- Mieux comprendre les phénomènes d'inondation sur ce territoire pour engager des actions afin de prévenir et limiter ce phénomène d'inondation dans un contexte de sécurisation des biens et des personnes.
    - Préciser les conditions d'inondation et de vulnérabilité des divers bâtis : hauteur d'eau, vitesse, nombre d'habitations… via un modèle hydraulique/hydrologique selon différents aléas pluvieux,
    - Proposer une aide à la décision pour définir les niveaux de risque acceptables financièrement et socialement, cette réflexion aboutira sur la mise en place de niveaux d'alerte de gestion de crise, afin de les intégrer dans les PCS des communes du bassin versant.
    - Proposer des solutions permettant de limiter les inondations (gestion foncière pour maîtriser les ruissellements, plantation de haies, plantation d'arbres le long des cours d'eau, développement des zones d'expansions de crues, renaturation hydromorphologique, gestion des débordements, système d'alerte…) ;
    - Présenter les avantages et les inconvénients techniques, administratifs et financiers de chaque solution envisagée pour gérer l'inondation ;
    - Préciser l'emplacement, le dimensionnement et la localisation des aménagements retenus, ainsi que leur emprise foncière ;
    - Mettre en avant les risques résiduels.

L'étude doit se terminer en 2026.

	Agence de l'Eau AG	Fonds vert	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	25 %	25 %	**29 695.20 € ttc**
Montant €/HT	12 273,00 €	6 186.50 €	6 186.50 €	

Bassins versants Canaudonne/ Souloire/ Lyssandre/ Ru des Prades/ Ru de Hondeyre/ Rouille (CDC Créonnais, CDC Castillon-Pujols, CDC Rurales de l'Entre Deux Mers, CALI, CDC Coteaux Bordelais)

Etude Restauration de la Continuité Ecologique

Opération en cours

Cette étude a été lancée par le SMER-E2M en partenariat avec la FDAAPPMA 33. Le nombre total d'ouvrages étudiés est de 2 :

- Le Grand Moulin
- Le Moulin de Jeantieu

Cette étude de RCE a pour objectif de fournir à chacun des propriétaires des ouvrages concernés une solution afin de restaurer la continuité écologique au droit de leur ouvrage. L'espèce cible est l'Anguille et les aménagements proposés iront dans cette direction.

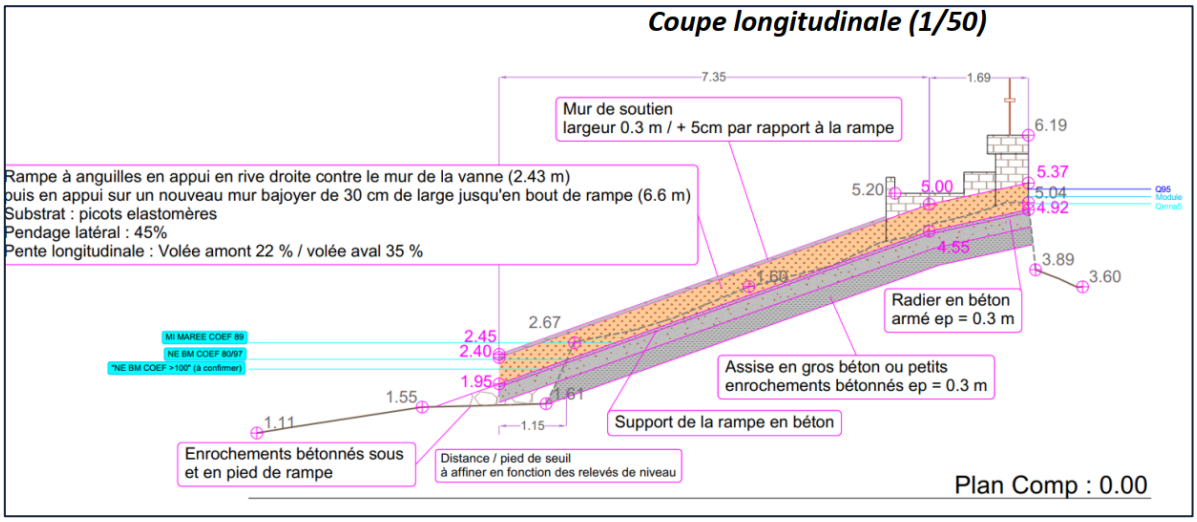

	Agence de l'Eau AG	Conseil départemental 33	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	28,30%	10 %	20 %	41,70%	**47 760,00 € ttc**
Montant € ht	11 250,00 €	4 000,00 €	7 950,00 €	16 600,00 €	

Restauration de la ripisylve sur la Canaudonne, la Souloire, la Rouille et le Lyssandre

Opération en cours

Des travaux de restauration de la ripisylve ont été réalisés sur près de 7 km pour enlever les embâcles gênants et favoriser de bons écoulements du cours d'eau sur les communes de Moulon, Génissac, St-Germain-du-Puch, Nérigean, Branne, Grézillac, Lugaignac et Tizac-de-Curton.

Intérêts :

- Enlèvement sélectif des embâcles et des chablis,
- Rajeunissement de la végétation,
- Coupe sélective des arbres morts et dépérissant présentant un risque de chute dans le lit du cours d'eau,
- Un débroussaillage sélectif pour rouvrir le lit et créer des points d'accès,
- L'abattage au cas par cas des essences inadaptées,
- L'arasement sélectif de branches basses et la sélection de rejet de souche,
- L'évacuation des déchets présents dans les cours d'eau.







	Agence de l'Eau AG	Région NA	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50 %	20 %	30 %	**18 394.50 € ttc**
Montant €/HT	9 197.25 €	3 678.90 €	5 518.35 €	

Bassins versants Laurence / Jacoutet / Cante-Rane (CDC des coteaux Bordelais, CDC des Rives de la Laurence)

Etude Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) Jacoutet, Laurence et Cante-Rane

Opération terminée

L'étude PPG est désormais achevée. Elle a abouti à l'obtention d'un arrêté préfectoral en date du 11 février 2026, marquant une étape structurante pour la mise en œuvre opérationnelle du programme.

Ce cadre réglementaire valide les orientations définies au cours de l'étude.

Les actions prévues pourront ainsi être déployées de manière progressive, en tenant compte des priorités identifiées et des opportunités opérationnelles.

C'est le premier programme d'actions « cours d'eau » pour ces bassins versants.

	Agence de l'Eau AG	Conseil départemental 33	SMER-E2M	Coût total de l'opération
Taux de participation	50%	30%	20%	**72 000 € ttc**
Montant €/HT	30 000,00 €	18 000,00 €	12 000,00 €	

Travaux d'urgence

Opération terminée

- Enlèvement d'embâcles et traitement de la végétation sur le Cante -Rane situé à Izon sur près de 1.5 km.
- Débroussaillement et abattage d'arbres sur le Jacoutet au niveau de la commune de Saint-Loubès.



Laurence St Sulpice et Cameyrac



Cante Rane Izon

- Enlèvement d’une buse sur le Jacoutet dans le but de limiter les inondations au droit du site (lotissement Jolie Fleur)



	Agence de l’Eau AG	SMER-E2M	Coût total de l’opération
Taux de participation	50 %	50%	**8 108,66 € ht**
Montant €/HT	3 597,33 €	3 597,33 €	

Inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire du SMER-E2M

Opération en cours

Dans le cadre de ses missions, le syndicat souhaite acquérir de la connaissance sur l'identification et la caractérisation des zones humides selon les critères de l'article L.211-1 du Code de l'Environnement et précisée par l'article R.211-108 du code de l'environnement, l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009 et la circulaire DGPAAT/C2010-3008 du 18 janvier 2010. Cette donnée est indispensable selon plusieurs enjeux. Ces écosystèmes fragiles et menacés présentent de multiples intérêts pour la régulation des crues, le soutien à l'étiage des cours d'eau, l'amélioration de la qualité des eaux par autoépuration et abritent un cortège d'espèces spécifiques dont nombre sont protégées ou considérées comme patrimoniales (Loutre d'Europe, Cistude d'Europe, Cuivré des marais, …). Mais c'est aussi une donnée pertinente d'aide à la décision pour nos EPCI adhérents en phase d'élaboration de documents d'urbanisme. Le syndicat se veut proactif sur les modifications apportées à l'aménagement de son territoire (usages du sol), et les conséquences possibles.

Pour pallier à ce manque, le Syndicat a engagé une étude globale sur les zones humides portant sur l'ensemble des bassins versants couvrant sur 95 communes. Le présent marché se décompose en deux lots pour répondre aux particularités des territoires : la partie ouest du territoire plutôt urbaine et la partie est à majorité rurale. La cartographie des zones humides permettra d'affiner l'identification des habitats naturels sur le territoire et d'intérêt pour les missions du SMER-E2M. Cela permettra d'engager des actions de préservation en concertation avec les collectivités, dans le cadre d'une politique de maitrise foncière. En parallèle, la connaissance acquise sur les zones humides dégradées, permettra de proposer des secteurs adaptés à la compensation.

La concertation avec les ECPI devra également être mise à profit pour déploiement d'une politique foncière de préservation et restauration des zones humides multi-acteurs sur la base du rendu de cette étude.



	Agence de l'Eau AG	**SMER-E2M**	**Coût total de l'opération**
Taux de participation	80 %	20 %	**501 816,00 € ttc**
Montant €/HT	334 544,00 €	83 636,00 €	

ACTIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Documents de planification

Au cours de l'année, le syndicat s'est fortement impliqué dans les dynamiques de planification territoriale, en participant à de nombreuses réunions de travail.

Cette mobilisation témoigne de sa volonté de contribuer à une gestion cohérente et durable des ressources en eau et des milieux aquatiques à l'échelle de son territoire d'action.

À ce titre, le SMER a pris part aux réflexions et aux échanges autour de plusieurs documents structurants. Les techniciens ont contribué aux travaux liés au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Dordogne Atlantique, outil stratégique pour la déclinaison locale des politiques de l'eau mené par EPIDOR.

À une échelle plus territoriale, le syndicat s'est également impliqué dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Libournais, en veillant à la bonne prise en compte des enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques et à la prévention des risques.

Enfin, le syndicat a été associé aux démarches d'urbanisme local, notamment dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Loubès et de Montussan et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Castillon-Pujols. À travers ces contributions, il a veillé à l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les projets d'aménagement et de développement du territoire.

La communication

WEB SERIES : Mise en valeur du métier de technicien rivières

La communication est un domaine dans lequel le syndicat s'investit depuis plusieurs années. Après la création d'un film teaser sur le territoire du syndicat en collaboration avec la production PIXI MOVIE, ce travail se poursuit avec le tournage de mini-séries sur la vie au cœur du syndicat reprenant différentes thématiques phares : les suivis scientifiques et l'entretien de la végétation. Une chaine YouTube a été créée par le syndicat où l'ensemble des premiers épisodes est disponible.



AFFICHES DES BASSINS VERSANTS

La création d'affiches représentant les bassins versants gérés par le syndicat a été réalisée par l'étudiante Kara Guillaume en partenariat avec l'école Brassart de Bordeaux. Une quinzaine d'affiches représentant les bassins versant ont été élaborées et distribuées dans les communes respectives


Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) s'abrite dans les forêts alluviales, habitat très favorable où les écrevisses et les poissons sont en nombre.
LA SAUVE-MAJEURE
VAYRES
Bassin versant du Gestas
Le refuge des loutres
Superficie : 71 km²
Réseau hydrographique : 93km
Source : La Sauve-Majeure
Confluence avec la Dordogne : Vayres
Le bassin versant du Gestas a pour particularité de regorger de forêts encore très peu touchées par la main de l'homme. On y retrouve une faune riche, comme les Loutres d'Europe qui ont trouvé refuge dans ce bassin versant préservé. Ces habitats remarquables lui ont permis d'être classé site Natura 2000, statut européen qui repose sur l'engagement volontaire pour la protection de l'environnement. En plus de denses bosquets, le Gestas est également composé de prairies où des espèces protégées de papillons, comme le **Cuivré des Marais**, viennent se reproduire. Près de sa source, à La Sauve-Majeure, une ancienne voie ferrée aujourd'hui transformée en piste cyclable surplombe le cours d'eau, témoignant d'un riche passé historique.
Bordeaux
SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIÈRES DE L'ENTRE 2 MERS


Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) est souvent sur un perchoir proche des eaux poissonneuses. À défaut d'apercevoir cette flèche bleue, son cri perçant atteste de sa présence.
GUILLAC
GRÉZILLAC
BRANNE
Bassin versant du Lyssandre
Un potentiel écologique remarquable
Superficie : 10 km ²
Réseau hydrographique : 7.4 km
Source : Guillac
Confluence avec la Dordogne : Grézillac et Branne
Le bassin versant du Lyssandre abrite de nombreux secteurs boisés et des zones humides bien préservées. Ses arbres majestueux longent le cours principal et ses affluents, contribuant à la stabilisation des berges et favorisant le développement de la faune et de la flore. Ce petit cours d'eau est jalonné de moulins, créant de petites chutes et cascades. La présence de l'**Anguille d'Europe** dans la partie supérieure de son bassin témoigne de la qualité remarquable de ce milieu, qui nécessite une attention particulière, notamment pour préserver la montaison et la dévalaison des poissons.
Bordeaux
SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIÈRES DE L'ENTRE 2 MERS

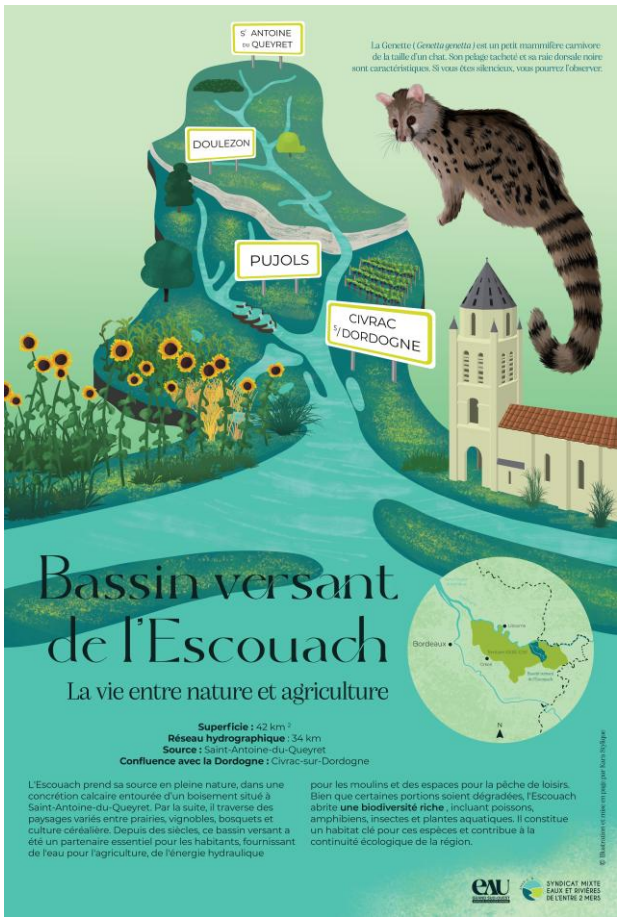
St ANTOINE DU QUEYRET
DOULEZON
PUJOLS
CIVRAC S/DORDOGNE
La Genette (*Genetta genetta*) est un petit mammifère carnivore de la taille d'un chat. Son pelage tacheté et sa raie dorsale noire sont caractéristiques. Si vous êtes silencieux, vous pourrez l'observer.
Bassin versant de l'Escouach
La vie entre nature et agriculture
Superficie : 42 km ²
Réseau hydrographique : 34 km
Source : Saint-Antoine-du-Queyret
Confluence avec la Dordogne : Civrac-sur-Dordogne
L'Escouach prend sa source en pleine nature, dans une concrétion calcaire entourée d'un boisement situé à Saint-Antoine-du-Queyret. Par la suite, il traverse des paysages variés entre prairies, vignobles, bosquets et culture céréalière. Depuis des siècles, ce bassin versant a été un partenaire essentiel pour les habitants, fournissant de l'eau pour l'agriculture, de l'énergie hydraulique pour les moulins et des espaces pour la pêche de loisirs. Bien que certaines portions soient dégradées, l'Escouach abrite **une biodiversité riche** , incluant poissons, amphibiens, insectes et plantes aquatiques. Il constitue un habitat clé pour ces espèces et contribue à la continuité écologique de la région.
Bordeaux
SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIÈRES DE L'ENTRE 2 MERS


PELLEGRUE
LANDERROUAT
S^T AVIT-DE -SOULÈGE
PESSAC SUR DORDOGNE
Le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo* mâle) est un Odonate ou une demoiselle commune des milieux aquatiques. Le mâle est bleu électrique, alors que la femelle est dorée.
Bassin versant de la Soulège
Témoin de la symbiose aquatique
Superficie : 40 km²
Réseau hydrographique : 39km
Source : Pellegrue
Confluence avec la Dordogne : Pessac-sur-Dordogne et Saint-Avit-de-Soulège
Niché au cœur d'un territoire rural fait de forêts, de prairies humides, de terres agricoles et de terroirs viticoles, le bassin versant de la Soulège illustre la relation entre activité humaine et biodiversité. Sept moulins à eau ont été créés au fil de l'eau, mais seul le Moulin de Moustelat fonctionne encore. Bien que modifiés par l'Homme pour l'agriculture et la pêche, ces milieux abritent une faune variée : anguilles européennes, poissons (vandoises, chevesne et truites), martin pêcheur et bergeronnette des ruisseaux, **libellules et demoiselles.** La faune et la flore locales prospèrent dans ce paysage façonné par l'Histoire.
Bordeaux
SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIÈRES DE L'ENTRE 2 MERS

RAPPORT D'ACTIVITES

Diffusion du rapport d'activités 2020 2025 à tous les conseillers communautaires des EPCI membres et à toutes les communes du territoire.

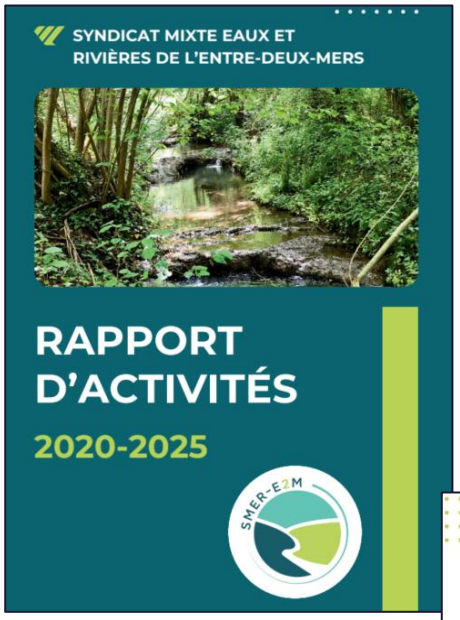

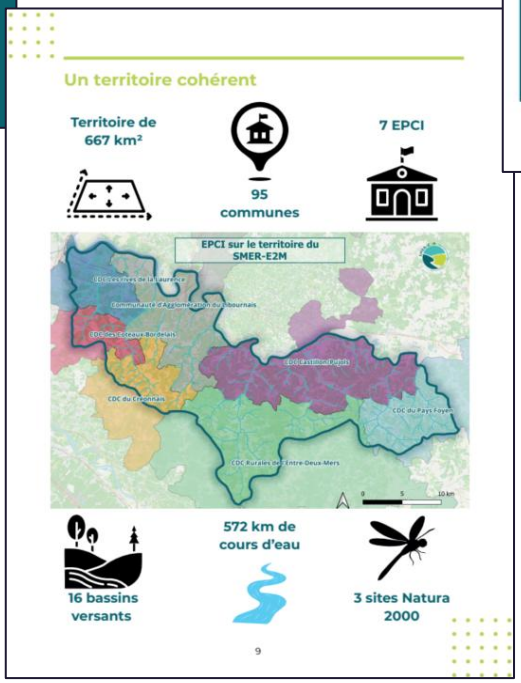

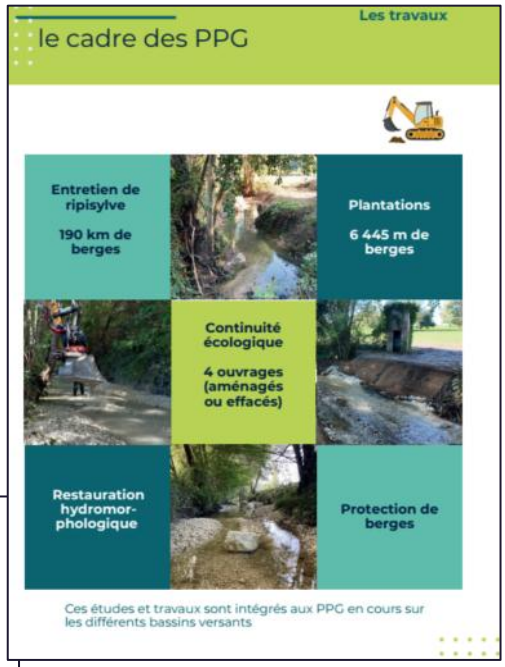

RESEAUX SOCIAUX

Les comptes Facebook, Instagram et LinkedIn sont alimentés régulièrement avec des publications sur les actions du SMER.

MISE A JOUR DU SITE INTERNET

Le site internet est mis à jour en continu au fur et à mesure de l'année.

JOURNEE PEDAGOGIQUE en présence du Sénateur Hervé GILLE et de la Députée Mathilde FELD

Une journée pédagogique à destination des délégués, des élus des EPCI et des communes, des DGS s'est déroulée au printemps 2025, en voici le programme :

- Effacement d'un seuil sur la Souloire à Arveyres
- Présentation des outils pour caractériser les cours d'eau et mesurer les débits sur le Gestas à Cursan
- Présentation d'un potentiel projet de renaturation de cours sur la commune du Pout
- Présentation d'une maquette hydraulique schématisant le fonctionnement d'un cours d'eau à l'échelle d'un bassin versant



- Visionnage d'une minisérie sur les activités du Syndicat

Débits mensuels

Depuis 2020, chaque mois, le syndicat relève les mesures de débits et physico-chimiques sur l'ensemble de ses bassins versants. Une synthèse par année est disponible afin de voir les évolutions liées aux changements climatiques.



Drone

En 2025, le SMER-E2M s'est équipé d'un drone pour mieux suivre les évolutions du milieu et pour communiquer auprès du grand public et des élus sur les actions menées.

La réalisation de vidéos et de photos à l'aide du drone permet de suivre les inondations, les travaux et communiquer sur les actions à travers les réseaux sociaux, auprès des partenaires, des membres et des délégués du syndicat.



ÉTAT FINANCIER

RESULTATS 2025

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	417 855,56	89 686,95	0,00	89 686,95	417 855,56
Opérations exercice	529 083,76	1 093 815,18	398 422,71	312 811,91	927 506,47	1 406 627,09
Total	529 083,76	1 511 670,74	488 109,66	312 811,91	1 017 193,42	1 824 482,65
Résultat de clôture		982 586,98	175 297,75			807 289,23
Restes à réaliser	0,00	0,00	270 039,09	103 115,50	270 039,09	103 115,50
Total cumulé	0,00	982 586,98	445 336,84	103 115,50	270 039,09	910 404,73
Résultat définitif		982 586,98	342 221,34			640 365,64

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I - Les dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Prévu	Réalisé	%
0	**Hors équipement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**1 094 715,45**	**429 652,26**	**39,25**
001	Solde d'exécution section investissement	89 686,95	89 686,95	100,00
45	Comptabilité distincte rattachée	1 005 028,50	339 965,31	33,83
040		**5 000,00**	**4 747,05**	**94,94**
13	Subventions d'investissement	5 000,00	4 747,05	94,94
041		**8 960,00**	**8 960,00**	**100,00**
13	Subventions d'investissement	8 960,00	8 960,00	100,00
35	**POSTE TECHNICIEN RIVIERE**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**90 000,00**	**44 750,35**	**49,72**
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	44 750,35	49,72
38	**Achat terrains**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**20 000,00**	**0,00**	**0,00**
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
39	**NATURA 2000**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**2 000,00**	**0,00**	**0,00**
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	**1 220 675,45**	**488 109,66**	**39,99**

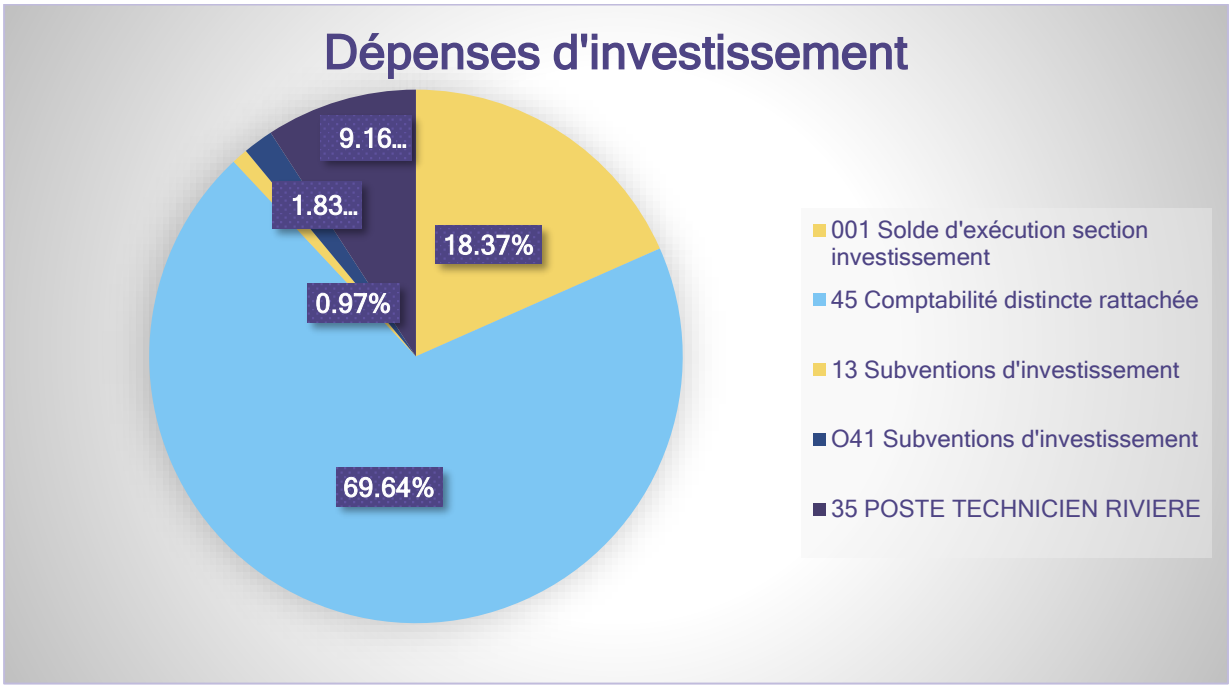

Les dépenses d'investissement sont réparties en opérations. Depuis 2020, les procédures de la DGFIP impliquent que les études et les travaux réalisés dans le cadre des PPG soient imputés sur les comptes « travaux effectués d'office ». En fin d'opération, les dépenses et les recettes doivent être égales.

Elles s'élèvent à 488 109,66 € dont 339 965, 31 € de travaux et d'études.

Etudes *(PPG, RCE, ZH, hydraulique)*	188 054,79 €
Travaux *(reprise barrage, plantations, hydromorphologique, arasement, restauration ripisylve, observatoire, mobilier extérieur Laubesc)*	149 510,52 €
Natura 2000 *(création de mare)*	2 400,00 €
Véhicule	23 609,59 €
Matériel de bureau et informatique *(PC, armoire, cartes et câbles)*	4 543,24 €
Matériel technique *(caméra, enceinte, GPS, tarière, nuancier, maquette hydraulique, matériel pour Educ'Eau)*	17 137,52 €
Opérations financières *(reprise de subventions)*	4 747,05 €
Autres opérations patrimoniales *(modif imputation budgétaire)*	8 960,00 €

270 039,09 € de restes à réaliser seront reportés sur 2026, ils concernent principalement les études en cours : études PPG, études hydrauliques, inventaire zones humides.

II - Les recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Prévu	Réalisé	%
0	**Hors équipement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**437 685,45**	**262 886,28**	**60,06**
10	Dotations, fonds divers et réserves	194 402,83	194 402,83	100,00
45	Comptabilité distincte rattachée	243 282,62	68 483,45	28,15
040		**765 872,50**	**37 708,63**	**4,92**
021	Virement de la section de fonctionnement	715 872,50	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	50 000,00	37 708,63	75,42
041		**8 960,00**	**8 960,00**	**100,00**
45	Comptabilité distincte rattachée	8 960,00	8 960,00	100,00
35	**POSTE TECHNICIEN RIVIERE**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**0,00**	**957,00**	**0,00**
13	Subventions d'investissement	0,00	957,00	100,00
65	**STATION D'ALERTE BV ENGRANNE**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**4 078,75**	**1 150,00**	**28,19**
13	Subventions d'investissement	4 078,75	1 150,00	28,19
69	**STATION D'ALERTE BV GESTAS**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**4 078,75**	**1 150,00**	**28,19**
13	Subventions d'investissement	4 078,75	1 150,00	28,19
	TOTAL GENERAL	**1 220 675,45**	**312 811,91**	**25,63**

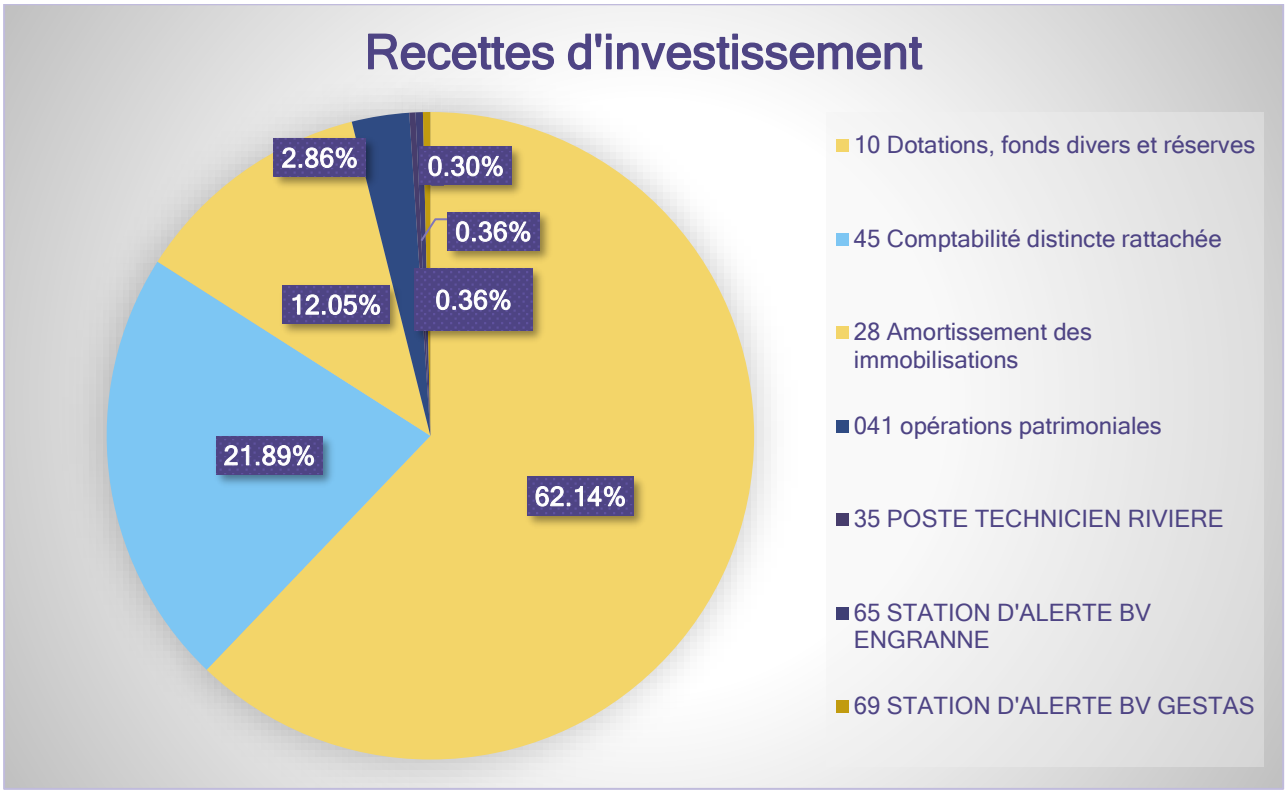

Les recettes d'investissement s'élèvent à **312 811,91 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2025	
Etat FCTVA *(hors comptes de tiers)*	8 860,94 €
Région	13 288,40 €
Département	14 852,00 €
Agence de l'Eau	32 688,02 €
Amortissements	37 708,63 €
Autres opérations patrimoniales	8 960,00 €
Affectation du résultat N-1	185 541,89 €

Des demandes d'acomptes et de soldes de subventions sont en cours et donnent lieu à des restes à réaliser pour **103 115,50 €.** Certaines opérations n'étant pas terminées, les subventions ne pourront être perçues qu'en 2026.

RESULTATS D'INVESTISSEMENT

Dépenses 2025 : 488 109,66 €

Dont N-1 89 686,95 €

Recettes 2025 : 312 811,91 €

Résultat 2025 - 85 610,80 €

Total **- 175 297,75 €**

Restes à réaliser

Dépenses 270 039,09 €

Recettes 103 115,50 €

→Besoin de financement 2026 (compte 1068) = 342 221,34 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Prévu	Réalisé	%
011	**Charges à caractère général**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**283 721,04**	**123 131,18**	**43,40**
60	Achats et variation des stocks	24 200,00	14 903,79	61,59
61	Services extérieurs	124 521,04	36 794,36	29,55
62	Autres services extérieurs	134 500,00	71 193,03	52,93
63	Impôts, taxes et versements assimilés	500,00	240,00	48,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**411 910,00**	**368 243,95**	**89,40**
62	Autres services extérieurs	5 500,00	0,00	0,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	6 000,00	4 248,52	70,81
64	Charges de personnel	351 400,00	321 823,12	91,58
65	Autres charges de gestion courante	43 800,00	40 074,37	91,49
67	Charges spécifiques	5 000,00	1 985,48	39,71
68	Dot. Aux amortissements et provisions	210,00	112,46	53,55
042		**765 872,50**	**37 708,63**	**4,92**
023	Virement à la section d'investissement	715 872,50	0,00	0,00
68	Dot. Aux amortissements et provisions	50 000,00	37 708,63	75,42
	TOTAL GENERAL	**1 461 503,54**	**529 083,76**	**36,20**

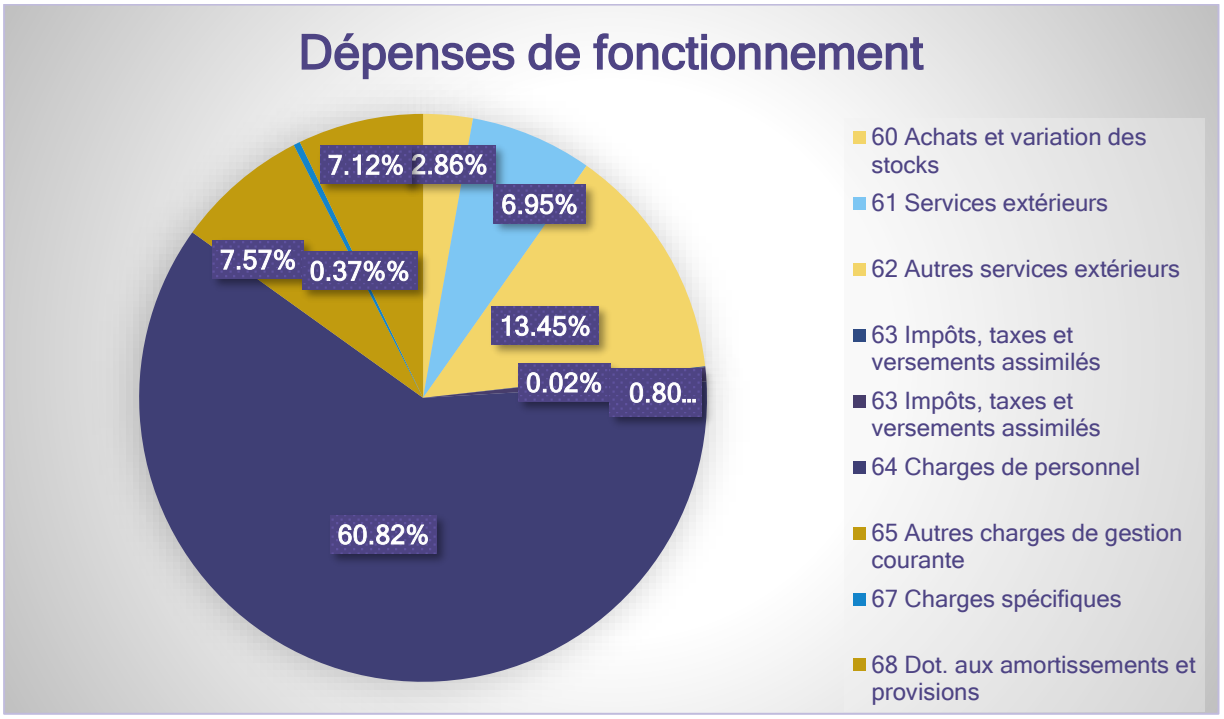

II - Les recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Prévu	Réalisé	%
013	**Atténuations de charges**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R		**1 456 503,54**	**1 506 923,69**	**103,46**
64	Charges de personnel	0,00	330,11	0,00
70	Prod. Services, domaine, ventes diverses	0,00	439,11	100,00
74	Dotations et participations	1 038 647,98	1 088 050,24	104,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	170,67	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	78,00	100,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	417 855,56	417 855,56	100,00
042		**5 000,00**	**4 747,05**	**94,94**
77	Produits spécifiques	5 000,00	4 747,05	94,94
	TOTAL GENERAL	**1 461 503,54**	**1 511 670,74**	**103,43**

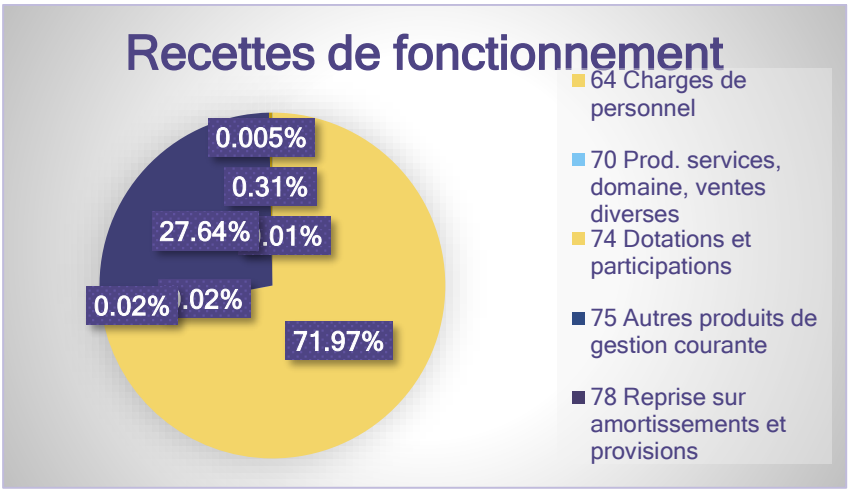

DETAIL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	
FCTVA	2 647,98 €
Département	7 096,38 €
Agence de l'Eau	255 537,31 €
Europe Région Natura 2000	13893,57 €
Contributions	808 875,00 €
Reprise subventions	4 747,05 €
Créances douteuses	78,00 €
Arrondi PAS	2,79 €
IJ 2025, FNC 2023	330,11€
Remb. Électricité	439,11 €
Excédent N-1	417 855,56 €

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 529 083,76

Recettes : 1 093 815,18 €

Résultat 2025 : 564 563,60 €

Résultat reporté N-1 : 417 855,56 €

Total : 982 588,98 €

RESULTATS DE CLOTURE : 640 365,64 €

BILAN JOURNALIER DU SERVICE TECHNIQUE

Ayant fait évoluer les missions types Agence par une proposition du syndicat, les grandes missions ne sont plus comparables.

Cette évolution a été souhaitée pour mieux correspondre aux réalités des activités du syndicat avec des items clairs et simples. Dans le tableau ci-dessous seront données les principales missions réalisées par grands Items.

Leur réécriture donne des missions nouvelles qui sont :

- Administratif
- Communication
- Continuité écologique
- Document de planification
- Hydromorphologie
- Inondation/ Zone expansion crues
- Ripisylve
- Suivis scientifiques
- Zone humide

Le prévisionnel était celui-ci :

	Nature des missions	**Répartition prévisionnelle**
Mission 1	Le suivi de l'état des cours d'eau / zones humides	230 + *112 stagiaire*
Mission 2	Le suivi des travaux de la collectivité	250 + 108
Mission 3	Les contacts avec les partenaires, la sensibilisation et l'information	180
Mission 4	La gestion des zones humides alluviales, des champs naturels d'expansion des crues, des espaces de mobilité, du bassin versant	100
Mission 5	La mise en œuvre d'opérations de continuité écologique	40
Mission 6	Autre(s) mission(s)	100 + 39
Mission 7	Collectif	190
	Total (jours)	1012.5 J (technique) **+** 337 J (administratif)

Bilan journalier du service technique

Dans le tableau ci-dessous seront données les principales missions réalisées par grands Items par l'ensemble des 4 techniciens :

1 - Administratif 350 Jours
Demandes et suivis des subventions (travaux, études) / partenaire financiers
Démarches MAPA /CCTP / Notifications et procédure / devis
Conseil syndical, bureau syndicaux et réunions partenaires, autres
Formations
Veille réglementaire
Mailing (communes, riverains, partenaires techniques et financiers, CDC, élus, etc.)
RH, Relevé de temps, frais de missions, programmation à l'année
Autres
2 – Communication 90 Jours
Mise à jour du site internet et de nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) : préparation du contenu, design, écriture, relecture, photographies, etc..
Réalisation des mini-séries sur le métier de Technicien rivières : Web séries
Articles de presse (Le Résistant et sud-ouest)
Animations scolaires et grand public
Journée pédagogique élus partenaires (préparation et animation)
Affiches des bassins versants (travail en lien avec la styliste)
Prise d'images avec le drone
3 – Continuité écologique 90 Jours
Etudes RCE en cours sur la Canaudonne, Souloire, Durèze et Soulège
Suivi des sites aménagés par le passé
Prospections pour de nouveaux aménagements
4 -Documents de planification 30 Jours
Schéma directeur des eaux pluviales dans certaines collectivités
PLUiH Castillon Pujols / Créonnais
Suivi des études_PPG Engranne/Gamage, PPG Laurence/Jacoutet/Cante-Rane
SAGE Dordogne Atlantique
SCOT aire métropolitaine Bordelaise et du Grand Libournais
5 – Hydromorphologie 120 Jours

Projet de renaturation de cours d'eau (remise dans son talweg, relevé in situ) / préparation de futurs chantiers
Protection de berges (fascinage, prospections)
Réalisation (dossier loi sur l'eau, relevé avant travaux) et suivi de travaux (ZEC, recharge granulométrique, suivi)
Suivi des sites aménagés (recharge granulométrique)
6 – Inondations/ Zone d'expansion de crues 30 Jours
Création de zones d'expansion de crues
Suivi des inondations (terrain, rapport, échanges avec les riverains, cartographie)
Démarchage pour aménager des zones d'expansion de crues
7 – Suivi scientifiques 160 Jours
Débits mensuels sur l'ensemble des BV avec mesure des données physico-chimiques
Utilisation d'une règle à jauger (nouveau matériel)
Outils SIG (QGIS) création de cartographies
Etiage_Suivi hebdomadaire de l'état des cours d'eau_réseau EPIDOR
Inventaire faune flore
Installation des pièges photo, maillage sur tout le territoire
Pluviomètres dans le cadre de l'Alert'Eau et installation et suivi des pluviomètres par le SMER sur zone vierge
Pollutions diverses lien avec l'OFB, DDTM, communes, etc.
Prospection des cours d'eau
Pêche d'inventaires (Fédération de pêche, MIGADO, etc.)
Sollicitation ponctuelle riverains sur tous BV (embâcles, végétation, berges, etc.)
Qgis_gestion des données
8 - Zones humides 60 Jours
Lancement de l'étude de l'inventaire des zones humides
Gestion de la zone humide Laubesc (validation du second plan de gestion) + mise en place d'aménagement (observatoire, sentier pédagogique, etc.)
ZPENS : sensibilisation sur le territoire
9 – Ripisylve 82.5 Jours
Chantier d'entretien et de restauration de ripisylve sur différents PPG (Convention avec les riverains, réunions publiques, suivi de chantier, etc.)
Plantation de ripisylve et de haies sur différents PPG (Convention avec les riverains, suivi de chantier, etc.)
Total jours = 1012.5 jours

BILAN JOURNALIER DU SERVICE ADMINISTRATIF

Comme chaque année le service technique et le service administratif travaillent en étroite collaboration et l'un ne peut fonctionner sans l'autre. Nos missions sont totalement transversales.

Objectifs	Missions
1 – Gestion RH 5,72% soit 21 jours	Recrutement nouveaux agents : diffusion annonces, participation au jury de recrutement
	RSU
	Actualisation des frais de déplacements
	Informations santé prévoyance
	Déléguées CNAS
	Gestion des absences
	Entretien annuel du personnel – mise à jour des fiches de postes
	Suivi visites médicales
	Rédaction d'arrêtés
2 – Gestion financière et comptable 54,89 % soit 185 jours	Préparation budgétaire
	Rapport d'orientations budgétaire et DOB
	Compte financier unique 2024 (CFU), de l'affectation du résultat, BP 2025
	Suivi comptable, amortissements
	Titres et mandats
	Confection ou contrôle de la paie
	Projections financières, calcul des cotisations
	Demandes et suivi des subventions
	Passage à une nouvelle gamme de logiciels compta et RH
	Dossier FCTVA
	Tableaux de suivi
	Modifications d'imputation budgétaire
3 – Gestion administrative et juridique 24.92% soit 84 jours	Rédaction des délibérations, documents de synthèse, transmission s/préf
	Envoi des convocations aux réunions
	Rédaction des procès-verbaux

	Préparation pptx pour réunions
	Relecture documents divers, comptes-rendus, marchés publics, courriers, conventions, etc.
	Propriétés du SMER : finalisation du dossier avec le SDEEG
	Gestion et suivi des contrats
	Suivi administratif Natura 2000
	Veille juridique
	Participation au rapport annuel
5 – réunions 2,97% soit 8 jours	Réunions du bureau Réunions Comité Syndical Réunions des vice-présidents Collaboration avec les élus Coordination entre les services
6 – communication du syndicat 5,34% soit 18 jours	Mise à jour du site internet Affiches BV Participation aux web séries et à la journée pédagogique Accueil physique et téléphonique
7 – relations avec les services extérieurs 6,52% soit 21 jours	Échanges avec la trésorerie
	Echanges s/préfecture
	Relations avec les organismes extérieurs, caisses de retraite, fournisseurs, financeurs etc.
	Échanges avec les autres collectivités et syndicats
Total = 337 jours	

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 verra le renouvellement des conseils municipaux les 15 et 22 mars prochains. Les EPCI membres seront amenés à désigner leurs délégués au sein du SMER.

Les premières réunions seront consacrées à l'élection du/de la Président.e, des vice-président.e.s., des membres du Bureau, de la commission d'appels d'offres et de la commission MAPA.

Le budget prévisionnel 2026 sera déterminé par les actions liées aux 5 PPG, notamment dans le cadre de la prévention des inondations :

- Inventaire des zones humides,
- Entretien de la végétation et aménagement des cours d'eau,
- Prévention contre les inondations,
- Etude avant-projet pour des projets de reméandrage de cours d'eau,
- Acquisition foncière pour zones expansions de crues (ZEC),
- Poursuite des études Restauration de la Continuité Ecologique (Aménagement d'ouvrages obstruant la continuité piscicole et sédimentaire),

Inventaire des zones humides

Le syndicat a engagé en 2025 un inventaire des zones humides à l'échelle de son territoire. L'année 2026 sera consacrée aux premières prospections de terrain, visant à confirmer ou infirmer les zones humides potentielles préalablement identifiées par le bureau d'études Amonia. À l'issue de cette 1ère phase de travail, une cartographie précise des zones humides avérées sera établie pour chacune des communes concernées.

Par ailleurs, des réunions publiques seront organisées afin de présenter la démarche, sensibiliser aux enjeux liés aux zones humides et partager les résultats des investigations. Ces temps d'échange permettront également de recueillir les observations et les connaissances locales, contribuant à enrichir et affiner l'inventaire final.

L'acquisition foncière : le Syndicat prévoit d'acquérir des terrains adaptés à la création de zones d'expansion de crues.

Objectifs :

- Écrêtement des pics de crues,
- Réduction des hauteurs d'eau en aval
- Limitation des dommages sur les secteurs à enjeux.
- Bénéfices environnementaux en faveur de la biodiversité et du bon fonctionnement naturel des cours d'eau.

Missions Natura 2000 avec des projets tels que des plantations de bosquets sur l'Engranne, une acquisition foncière sur le Gestas pour la création d'une zone d'espace naturel sensible, un règlement de l'Eau dans les Palus de Saint Loubès et Izon, et la poursuite des animations scolaires et grand public et des inventaires notamment de la Cistude d'Europe (accueil d'un. e stagiaire pour la réalisation des inventaires).

Gestion RH

- Recrutement d'une animatrice Natura 2000 à partir d'avril 2026 suite au départ de l'animatrice actuelle,
- Plan triennal de formation,
- Valorisation du parcours professionnel des agents,
- Participation financière pour la santé/prévoyance à hauteur de 20 € et 12 € par mois et par agent,
- Maintien d'un jour de télétravail par semaine,

Poursuite des actions de communication auprès des riverains, des EPCI, des délégués, des communes, des financeurs, des secrétaires de mairie et des services d'urbanisme, des notaires, etc…

- Finalisation des miniséries sur les actions du syndicat (chaine YouTube du syndicat)
- Utilisation de la maquette sur le fonctionnement d'un bassin versant
- Présence renforcée sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram,)
- Mise en place d'une charte graphique

ZPENS : Zone de Préemption des espaces naturels Sensibles

Le syndicat souhaite poursuivre la sensibilisation sur l'intérêt de mettre en place un périmètre de préemption potentiel en cas de vente. Ce zonage permet d'avoir un droit de regard sur les zones classées A et N. En fonction de l'emplacement de/des parcelles le Conseil départemental, la commune ou l'EPCI peut se positionner pour acheter et ensuite déléguer potentiellement la gestion au SMER E2M. L'achat est subventionné à hauteur de 80%. Le but étant de pouvoir mettre en œuvre des travaux de zone d'expansion

de crue sur des zones prioritaires, de préserver un patrimoine naturel et paysager ou encore de préserver la qualité des eaux d'activités impactantes.

Financement

- Contributions identiques à 2025 pour financer les actions des 5 PPG.
- Pas de subventions du Département pour les investissements, uniquement les postes techniques à hauteur de 10% et le site de Laubesc à 30%
- La Région baisse ses taux de 20% à 10%, ne subventionnera plus les études ni les plantations de haies.
- L'Agence de l'Eau devrait financer les actions du syndicat de 50 à 80% selon le type d'action.
- Recherche de nouveaux financements : Fondation du Patrimoine
- Le reste à charge des actions sur le site de Laubesc sera financé par la CDC Rurales de l'Entre Deux Mers et les communes de Cessac et Courpiac.

Gestion comptable

- Passage au CFU en 2025
- Présentation croisée avec fonctions
- Suivi des amortissements pour les dépenses amortissables réalisées par le SMER-E2M depuis sa création en 2013 + amortissements au prorata temporis pour les nouvelles dépenses amortissables
- Régularisation des comptes de tiers (pour équilibrer les dépenses et les recettes)
- Comptabilité d'engagement

Recherche de nouveaux locaux

Les locaux ne sont plus adaptés à l'évolution du Syndicat en matière de surface et de conditions de travail. L'objectif recherché est d'installer la structure dans des locaux évolutifs au centre du territoire.

Matériel

Poursuite de la modernisation des équipements : renouvellement d'un véhicule de service, matériel de visioconférence.

En 2026, un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur tous les bassins versants

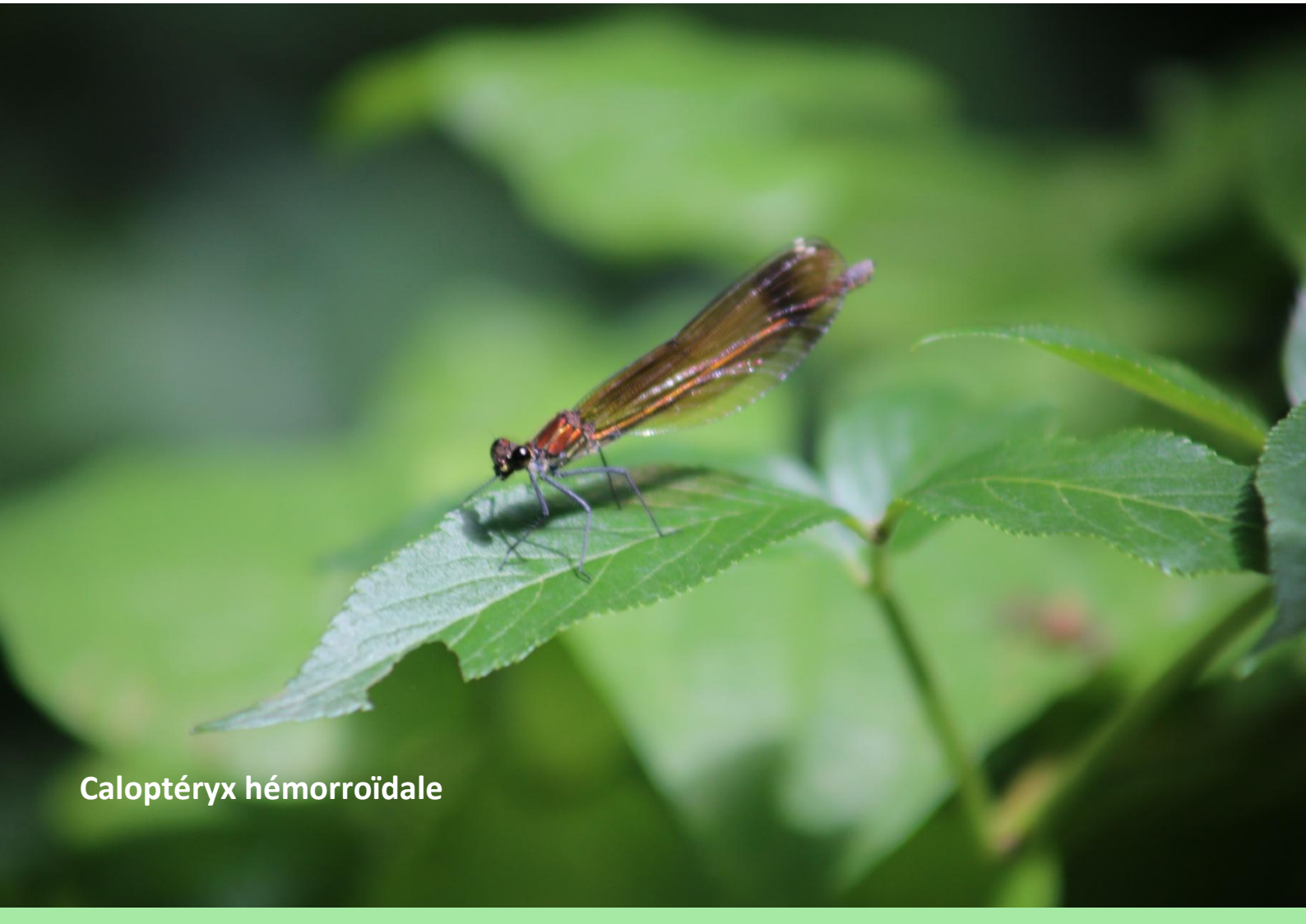

Caloptéryx hémorroïdale